

DIMANCHE 1^{er} NOVEMBRE 2015

SOCIÉTÉ

Non à la disparition des cafés ruraux

Nombre de communes rurales luttent pour ne pas perdre leur dernier bistrot. Certains lieux résistent, se renouvelant pour attirer une clientèle extérieure et assurer un seuil d'activité.

LES FAITS

► Le nombre de licences IV, sésames pour exploiter un café, baisse de façon abyssale en France : de 200 000 au début des années 1960, elles ne sont plus que 35 000.

► La loi Macron permet, depuis cet été, de transférer la dernière licence IV d'une commune vers une autre.

Les bistrots dans les villages, tout le monde crie au scandale après leur fermeture, mais personne n'y allait lorsqu'ils étaient ouverts...», lance cet employé d'une petite commune de l'Aisne, dont le village a vu disparaître son dernier café-restaurant voilà quelques mois. Une habitante nous lance ensuite que les bars ruraux, « c'est comme les cabines téléphoniques », même perte d'activité, même extinction.

Le parallèle n'est pas si saugrenu. Le téléphone est apparu dans tous les foyers avant que le téléphone portable ne se glisse ensuite dans toutes les poches des Français qui se déplacent, signant l'arrêt de mort des antiques cabines. Les produits uniquement disponibles dans les bars sont entrés dans tous les foyers : bière pression, café expresso... La technologie a amené chez tout un chacun ce que l'on venait aussi chercher dans les bistrots : télévision, jeux, relations sociales...

« Le bar, c'est fini »

Alors, les débits de boissons baissent définitivement le rideau dans les communes rurales. Et l'une des nombreuses dispositions de la loi Macron risque de porter l'estocade en permettant le transfert de la dernière licence IV (l'autorisation de vendre tous les types d'alcool) d'une commune vers une autre. « Aujourd'hui, nous avons peur pour l'avenir des bars », concède Jean-Marie Serre, président de l'UMIH (union des métiers et des industries de l'hôtellerie) de l'Aisne.

Christophe Soyer, restaurateur près de Château-Thierry (lire ci-contre), va même plus loin : « Le bar, c'est fini. » Un constat direct, résultat



Pour ne pas disparaître, les bistrots ruraux sont soumis à un choix stratégique pour leur lieu d'implantation. Aurélien Laudry

notamment d'une image qui n'a plus lieu d'être selon les professionnels. « Nous ne sommes plus des lieux de beuverie », martèle François Béguin, président de l'UMIH des Ardennes. « Aujourd'hui, en France, 10 % de la consommation d'alcool se fait dans les cafés-restaurants contre

90 % à domicile, après des achats dans les magasins. » Alors, pour donner encore vie aux estaminets, « il faut se renouveler en cassant l'image de lieux de perdution pour les transformer en lieux de convivialité », avance Stéphane Liabeuf, conseiller d'entreprises de la CCI de l'Aisne.

Cela passe par « une remise en question pour animer nos établissements », renchérit François Béguin. Pour cela, « tout dépend de la personne à la tête des lieux », estime Jean-Paul Brignoli, maire d'Omev, dans la Marne, qui se bat pour que la dernière licence IV de sa com-

mune soit à nouveau exploitée. « En proposant des animations, en diversifiant les services, cela fonctionne encore en milieu rural », poursuit-il. Ne plus se contenter de servir des consommations ou des repas à table prend diverses formes. « J'ai une activité de traiteur en plus du bar-tabac-restaurant, sans quoi ce ne serait plus possible », admet le président axonais de l'UMIH. « Il faut trouver d'autres sources de profit », confirme Stéphane Liabeuf qui cite les bistrots de pays mais aussi les services annexes que peuvent proposer les commerces.

Convivialité et centres d'intérêt

Néanmoins, peut-être plus encore qu'en zone urbaine, un ingrédient essentiel permet de générer de l'activité : le lieu d'implantation de l'établissement. « À Omev, avec la présence d'une usine, nous avons des allées et venues », admet Jean-Paul Brignoli. Car « il ne faut plus miser sur la clientèle locale, les habitants travaillent en ville et rentrent directement chez eux », ajoute Jean-Marie Serre.

« Entre l'église dédiée à saint Antoine de Padoue, qui attire des pèlerins, les marcheurs, les chasseurs et les admirateurs de l'écrivain Julien Gracq, nous savions que le lieu accueillait des visiteurs susceptibles de venir chez nous », détaille Geneviève Goffette qui a rouvert, voilà deux ans, l'auberge du hameau des Hauts Buttes dans les Ardennes, fermée depuis plus de trois décennies. « Dans un tel endroit, il faut tout miser sur l'esprit de convivialité. D'ailleurs, il arrive que les clients repartent en nous faisant la bise, comme s'ils quittaient des membres de leur famille. » L'auberge « Le balcon en forêt » ressemble à l'exception qui confirme la règle...

La fin de nombreux bistrots de campagne va entraîner la disparition d'une certaine France. À moins que ces cafés ruraux ne fassent l'objet d'un phénomène de renaissance, sous une forme réaménagée, comme les transports en autocar, que l'on pensait définitivement datés des années 50 ou 60, qui redevennent en vogue, offrant de nouveaux services. Par le biais de la loi Macron...

FRÉDÉRIC GOUIS

Le label « bistrot de pays », une piste

« Nous avons une image de restaurant routier et puis avec la répression contre l'alcool au volant... »

Pour Christophe Soyer, le constat était clair. Installé depuis plus de dix ans sur l'axe Château-Thierry/Soissons à Bézu-Saint-Germain, dans l'Aisne, il a fallu trouver un autre créneau pour son établissement. Ce changement est d'abord passé par la labellisation « bistrot de pays ». Il propose des produits locaux dans ses menus, tout en faisant vivre le patrimoine régional, organisant des soirées autour du pipasso, la cornemuse de Picardie. « On essaye de faire bouger les choses, mais en campagne, faut pas se la jouer à la parisienne », lâche-t-il. Hier, le restaurateur a ainsi lancé un marché mensuel devant son établissement, avec des produits alimentaires locaux et de l'artisanat. Et puis, avec la proximité de la zone industrielle de l'Omois, un autre projet germe dans l'esprit de Christophe Soyer : la création dans ses locaux de



Pour Christophe et Salima Soyer, la réussite passe par l'animation.

chambres d'hôtel car « il n'y en a pas à moins de 50/60 € à Château-Thierry ». Une façon de générer un peu plus d'activité pour s'ancrer davantage.

LA LICENCE IV, UN SÉSAME AUX RÈGLES STRICTES

► Négociée de 2 000 à plus de 50 000 €, la licence IV n'est pas attachée à un lieu mais peut déménager dans le même département.

► Une commune ne doit pas en compter plus d'une pour 450 habitants. L'implantation d'un débit de boissons est très réglementée.

LE CHIFFRE

7 000 Le nombre de cafés en zone rurale en France, soit un ratio d'un café pour cinq communes rurales.

LA PHRASE

« Nous connaissions les différents types de visiteurs qui venaient dans le hameau. Nous avons donc réfléchi à notre positionnement, réalisant une véritable démarche marketing. » Geneviève Goffette, propriétaire de l'auberge « Le balcon en Forêt », dans les Ardennes